

Donné le 13 janvier à 11^h du soir



Le présent Registre destiné aux Actes de Naissances, dans la commune de Lottinghem arrondissement de Boulogne, pour l'année mil huit cent quarante-neuf, lequel contient quatre feuillets, a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par nous Président du Tribunal de première instance, conformément à l'article 41 du Code civil.

Fait à Boulogne, au Palais de Justice, le 18^e du
mil huit cent quarante-huit. *Pr le sous-secr.*
feuillets
9. 42

N^o 1^{er}
Bodart Antoine Marie
ambroise né le 9 mars
1849
légitime

L'an mil huit cent quarante-neuf le vingt du mois de
mars à Six heures du soir, présent Monsieur Joseph Carlier officier
de l'état civil de la commune de Lottinghem, Canton de Dennes,
arrondissement de Boulogne, Département du Pas de Calais, le
comparant Antoine Marie âgé de vingt-trois ans, garçon, Domin
à Lottinghem, lequel marie a présenté son enfant du sexe masculin
qu'il a déclaré être né de lui à sa maison située à la place de
Lottinghem le vingt du mois de Mars de l'année mil huit
cent quarante-neuf à quatre heures du soir, et de Marie Berthe
marie veuve âgée de vingt-quatre ans, son épouse auquel enfant
il a été donné le prénom de Antoine Marie Ambroise son pré-
sentation et déclaration ont été faits en présence de Antoine frère
prochain âgé de vingt ans notaire et Jean Marie notaire
de vingt-trois ans instituteur primaire tous deux domiciliés à
Lottinghem, et ont, le comparant et les témoins, signé avec nous
le présent acte, après lecture acceptée le Vincent Notaire Dubois
qui a déclaré ne servir signé, de la intelligible.

Parota J. Carlier Greffier

N^o 2
Léonette Jean Marie
née le 18 Mars 1849
légitime

L'an mil huit cent quarante-neuf le vingt-neuvième du
mois de Mars à Six heures du matin présent
Monsieur Joseph Carlier officier de l'état civil de la commune
de Lottinghem, Canton de Dennes, arrondissement de Boulogne

Département Du pas De Calais, le Compagnon Jean Marie Lecomte
agré de toute trois ans instituteur primaire demeurant à
L'Esclapart, lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin
qu'il a déclaré être né de lui le 10 huitième jour Du mois
De Mars De l'année mil huit cent quarante-neuf à deux
heures Du soir en sa demeure sise à la place De l'Esclapart
et De Dame Marie Lecomte âgée De vingt trois ans son
épouse auquel enfant il a été donné les prénoms De Jean
Marie Lecomte l'acte de présentation et de déclaration ont été faits en
présence De Jacques Marie Lecomte âgé De vingt-neuf ans pro-
prieétaire et fabricant de chaussures âgé De cinquante-neuf ans journalier
tous deux domiciliés à L'Esclapart et ont, le comparant et les témoins,
signé avec nous le présent acte, après lecture et après
le sieur Lecomte, qui a déclaré ne savoir signer, de ce contrefait

Lecomte J. Charles Lecomte

N^o 3
Bequet Emille
joachim né le 11 juin
1849
Légitime

L'an mil huit cent quarante-neuf le quinzème jour Du
mois De juin à neuf heures Du soir paraissant nous Joseph
Carla maire et officier De l'état civil De la Commune De L'Esclapart
Canton De Douai, Arrondissement De Valenciennes, Département Du
pas De Calais, le Compagnon Jean Marie Lecomte âgé De
cinquante-un ans cultivateur demeurant à L'Esclapart
lequel nous a présenté un enfant Du sexe masculin
qu'il a déclaré être né de lui à sa demeure sise au
village Hamman De L'Esclapart le quinzème jour Du mois
De juin De l'année mil huit cent quarante-neuf à quatre
heures Du soir et De Dame Marie Lecomte âgée De trente-trois
ans son épouse auquel enfant il a été donné les prénoms
De Emille Joachim l'acte de présentation et de déclaration ont été
faits en présence De Jean Marie Lecomte âgé De trente-trois
ans instituteur primaire et Jean Marie Lecomte âgé
De quarante-trois ans marchand forain tous deux domiciliés
à L'Esclapart, et ont, le comparant et les témoins, signé



N^o 4
Légitime
homme marié
Elisa Clara née le 8 juillet
1849

avec nous le présent acte, après lecture.
Lecomte J. Charles Lecomte

L'an mil huit cent quarante-neuf le neuvième jour Du
mois De juillet à dix heures Du matin paraissant nous
Joseph Carla maire et officier De l'état civil De la Commune
De L'Esclapart, Canton De Douai, Arrondissement De Valenciennes, Département Du pas De Calais, le Compagnon Jean
Marie Lecomte âgé De vingt-trois ans journalier demeurant
à L'Esclapart, lequel nous a présenté un enfant Du sexe
féminin qu'il a déclaré être né de lui au Courtbois De
L'Esclapart le huitième jour Du mois De juillet à trois heures
Du soir De l'année mil huit cent quarante-neuf et De
Dame Marie Lecomte (propre) âgée De vingt-quatre ans
son épouse auquel enfant il a été donné les prénoms De Marie Elise
Clara l'acte de présentation et de déclaration ont été faits en présence De
Antoine Lecomte âgé De trente-trois ans journalier et Jacques Marie
Lecomte âgé De vingt-neuf ans propriétaire tous deux domiciliés à
L'Esclapart, et ont, le comparant et les témoins, signé avec
nous le présent acte, après lecture et après le sieur Lecomte, qui a
déclaré ne savoir signer, de ce contrefait.

Lecomte J. Charles Lecomte

N^o 5
Légitime
Cognovelle Marie
Eugénie Digne née
le 30 octobre 1849

L'an mil huit cent quarante-neuf le dixième jour Du
mois D'octobre à cinq heures Du soir paraissant nous Joseph
Carla maire et officier De l'état civil De la Commune De L'Esclapart
Canton De Douai, Arrondissement De Valenciennes, Département Du
pas De Calais, le Compagnon Marie Lecomte âgée De quarante
deux ans propriétaire, demeurant à L'Esclapart, lequel nous a pré-
senté un enfant Du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui
à sa demeure sise au village Hamman De L'Esclapart le dixième
jour Du mois D'octobre De l'année mil huit cent quarante-
neuf à sept heures et demie Du matin et De Dame Lecomte
Marie âgée De vingt-trois ans son épouse auquel enfant il
a été donné les prénoms De Marie Eugénie Digne l'acte de pré-
sentation et de déclaration ont été faits en présence De Jacques Marie